

LETTRE OUVERTE AUX SELONCOURTOIS

INÉLIGIBILITÉ ! ?

Madame, Monsieur,

Mes opposants aux élections municipales de mars dernier n'hésitent pas à communiquer de façon foncièrement malhonnête à propos du rejet de mes comptes de campagne concernant les élections législatives de juin 2007.

Je dénonce l'exploitation mensongère, les non-dits, les sous-entendus soigneusement distillés pour attaquer ma personne et surtout ma fonction de Maire.

En réalité, le rejet de mes comptes de campagne repose uniquement sur le fait que, **avec mon compte personnel**, j'ai anticipé le règlement des premières factures de campagne.

J'ajoute que j'ai été pénalisée pour un dépassement de... 380 € ! Je ne l'aurais pas été si j'avais utilisé la totalité du budget global (61.979 € de fonds publics) qui m'était alloué. En effet, je n'ai dépensé que 34.403 € !

L'inéligibilité pour une année à compter du 17 avril 2008 ne concerne que les élections législatives et, en aucun cas, les élections municipales.

Je me tiens à la disposition de toute personne qui souhaiterait des explications et justificatifs complémentaires basés sur la réalité des faits et non pas sur les allégations mensongères de mes opposants.

C'est leur habitude, ils se servent de cette situation qui me pénalise personnellement et lourdement pour en **«rajouter»** en présentant les faits d'une façon tronquée avec pour unique objectif de me discréditer auprès des Seloncourtois qui, je l'espère, ne seront pas dupes.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire à mon entier dévouement au service des Seloncourtois et de notre Ville.

Irène THARIN
Maire de Seloncourt

